

COMPTE-RENDU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

6 avril 2009 à 19 h 00

Membres présents : MM SÉGNERÉ, DAUTAN, FERRATO, SEAS, VERGES, ESQUIRO, LARBRE, LAYERLE, PUJO, ROUILLON, SARRAIL, TILHAC-PINOT, TRALLI
Ont donné procuration : MM CARRERE, MARTIN,

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant aux membres de l'assemblée de respecter une minute de silence en mémoire de Monsieur Daniel LELEUX.

→ **Vote des quatre taxes (habitation, foncier bâti, non bâti, professionnelle)**

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux des quatre taxes. La consultation d'un tableau comparatif montre que la commune se situe en dessous des moyennes nationales et départementales pour l'habitation, le foncier bâti et la taxe professionnelle.

Résultat du vote : maintien des taux 2008 à l'unanimité.

A noter que la feuille d'impôts locaux comptera cette année une nouvelle colonne, celle de l'intercommunalité qui récupère la part de taxes correspondante aux compétences transférées. La commune n'augmentant pas ses taux, ils seront au global identiques à 2008.

Monsieur le Maire remercie Patricia LAYERLE pour le travail réalisé sur le budget dont l'élaboration a nécessité de nombreuses réunions compte tenu des transferts de charges et produits sur le budget de la communauté de communes Gespe-Adour-Alaric.

→ **Vote de la TEOM 2009 (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)**

La TEOM est actuellement de 8,40%. Ce taux ne pourra pas être maintenu en 2009. En effet, les prestations **collecte et traitement** vont coûter 30% plus cher à la commune en 2009.

Par conséquent, la commission finances propose de passer à un taux de 10% tout en précisant qu'il ne suffira pas à équilibrer le poste ; le surplus étant financé par le budget communal de fonctionnement.

Résultat du vote : passage du taux à 10% à l'unanimité.

→ **Déchets ménagers**

Planification pour la mise en place du tri sélectif

✓ démarrage le 6/06/2009

✓ information à la population à compter de la mi-mai.

→ Plantations

Madame Chantal LARBRE chargée du réaménagement des espaces verts en fleurs et arbustes (jardinières, abords mairie...) indique qu'un plan de plantations a été réalisé en collaboration avec le lycée agricole Adriana. Une grande partie sera plantée par le personnel et les élèves d'Adriana.

→ Corvée municipale du 25 avril 2009

La corvée municipale annoncée lors des réunions de quartiers aura lieu le 25 avril 8h à 13 h. Des travaux de nettoyage, de peintures et autres sont prévus. Monsieur Didier SEAS a prévu les travaux, les besoins humains et les besoins en matériel et équipement pour les réaliser. Madame MARONESE est chargée de s'occuper du buffet qui aura lieu à l'issue de la matinée.

→ Questions diverses

↳ Point prochain bulletin municipal : présentation de la maquette, demande de production des articles à faire parvenir le plus rapidement possible en mairie pour édition avant la fête locale.

↳ Madame Marylène ROUILLON : Schéma d'organisation à prévoir pour le vote des élections européennes du 7 juin (penser à ne pas louer la salle des fêtes où l'élection se déroulera)

↳ Monsieur Raymond VERGES : Rappel des animations à venir

- fête locale les 7,8,9 et 10 mai : présence des manèges, repas-karaoke, cérémonie du 8 mai dépôt de gerbe et apéritif, tournoi de football, bandas et bals.
- la toile filante : en juillet projection d'un film en plein air
- sortie dans le cadre du CCAS : visite château de Pau, déjeuner à Gan et dégustation dans les caves de Jurançon (participation entre 20 et 25 €) Inscription du 3 au 18 mai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

